Informations de base	
2019/2786(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Produits biocides: inscrire le fromage en tant que substance active à l'annexe l	
Complétant 2009/0076(COD)	
Subject	
3.40.01 Industrie chimique, engrais, matières plastiques 3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport) 4.60.08 Sécurité des produits et des services, responsabilité du fait du produit	

Portail de documentation				
Commission Européenne				
Type de document	Référence	Date	Résumé	
Document de base non législatif	C(2019)05867	08/08/2019		